

Leptospirose

## La bactérie

Elle peut survivre plusieurs mois uniquement dans un milieu extérieur humide



### Où se trouve la bactérie ?

- principalement dans les urines des rongeurs (même si l'infection se rencontre chez d'autres mammifères) ;
- dans les eaux douces (même limpides) ou dans un environnement humide, contaminés par ces urines.

### Comment pénètre-t-elle notre organisme ?

- en général lors d'un contact avec une eau douce contaminée\* ;
- surtout par les muqueuses (œil, bouche, nez, ...) ;
- par la peau, en présence de lésions même insignifiantes (égratignures, plaies).

\* mais il peut s'agir aussi d'un contact direct avec un animal infecté.

Leptospirose

## Les origines de la contamination



### Pour en savoir plus

Sur INTERNET

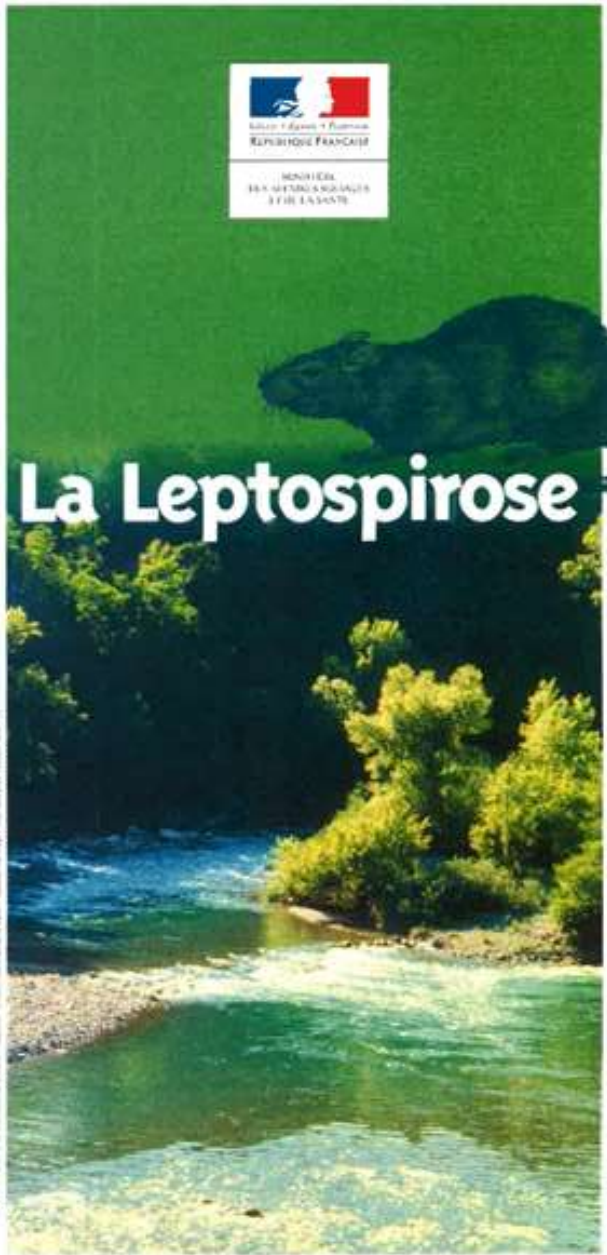
- > [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) à la rubrique « Zoonoses » dans les dossiers classés par ordre alphabétique ;
- > [www.pasteur.fr](http://www.pasteur.fr)



Ministère des Affaires sociales et de la Santé  
 Direction générale de la Santé  
 14 av. Duquesne - 75007 Paris  
 Tél. : 01 40 56 60 00 - Fax : 01 40 56 40 56  
[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)



# La Leptospirose



## La maladie

- La leptospirose est une maladie **grave**, parfois mortelle, dont on observe plusieurs centaines de cas par an en France.
- Elle est due à des bactéries, les leptospires, répandues dans le monde entier, et dont il existe plusieurs variétés\*.
- On la contracte en général lors d'une activité **en relation avec l'eau douce** ou avec des **animaux contaminés**.

### Quels sont les signes de la maladie ?

Ils apparaissent 1 à 2 semaines en moyenne **après la contamination**. Il s'agit :

- d'une **fièvre élevée** (en général >39°) d'apparition brutale ;
- de **douleurs musculaires, articulaires, abdominales et de forts maux de tête**.

La maladie peut s'aggraver 4 à 5 jours après les premiers signes et s'étendre aux méninges, au foie, aux reins, aux poumons...

### Si l'un de ces signes apparaît quelques jours après une activité à risque,

- **il ne faut pas se dire : ça passera tout seul...** ;
- **il faut consulter rapidement un médecin**, en lui signalant l'activité à risque pratiquée (un traitement existe, d'autant plus efficace qu'il est donné tôt).

\* Sa fréquence est plus élevée en zone tropicale en raison des conditions climatiques et écologiques favorables.

## Les activités à risque



Ce sont celles qui favorisent le contact de l'homme :

EN POPULATION GÉNÉRALE	EN MILIEU PROFESSIONNEL
Avec un environnement contaminé par des urines d'animaux, en particulier l'eau douce, stagnante ou vive :	
<b>EN EAU DOUCE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• baignade ;</li> <li>• pêche ;</li> <li>• canoë-kayak, rafting ;</li> <li>• autres sports de nature ;</li> <li>• etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• égoutiers ;</li> <li>• employés de stations d'épuration, d'entretien de canaux, berges, voies navigables et voies ;</li> <li>• pisciculture en eau douce.</li> </ul>
Ou directement avec ces urines :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• chasseurs ;</li> <li>• propriétaires d'animaux de compagnie, principalement de rongeurs (rats, souris, cobayes, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• piégeurs, gardes-chasse ;</li> <li>• gardes-pêche ;</li> <li>• employés d'animaleries ;</li> <li>• vétérinaires ;</li> <li>• employés des abattoirs.</li> </ul>

## Les mesures de prévention

### Mesures générales de lutte

Limiter la pullulation des rongeurs :  
 • par la dératisation en milieu urbain ;  
 • par le contrôle de leurs populations en milieu rural.

### Mesures individuelles de protection

Équipements de protection contre l'eau et les urines d'animaux :

- gants, bottes, cuissardes ;
- combinaisons ou vêtements de protection ;
- voire lunettes anti-projections.

En cas de plaie

**IL FAUT :**

- laver abondamment à l'eau potable et au savon ;
- désinfecter avec une solution antiseptique ;
- protéger la plaie avec un pansement imperméable.

**IL NE FAUT PAS :**

- rincer avec une eau non potable, même limpide.

### Et la vaccination ?

- elle n'est efficace que contre **une seule variété** de leptospires ;
- elle est justifiée lors de conditions d'exposition **importante et/ou permanente**, essentiellement en milieu professionnel ;
- son indication doit être posée par le médecin **au cas par cas** après **évaluation individuelle** du risque ;
- elle ne dispense en aucun cas du port d'équipements de protection.

